



Effets de la situation du corona sur le baby-foot en Suisse

Valable à partir du 15 avril 2020

Créé le 12 avril 2020

Créé par Adrian Schuler

Ce document a été préparé en allemand; en cas d'ambiguïté dans la version française, l'interprétation du document en allemand s'applique.

Table des matières

Situation initiale	3
Critères pour une réintégration	4
Temps de préparation.....	4
L'activation des scénarios	4
Argumentation pour l'échéance du 16 juillet	4
Exemples	4
Scénario 1 (poursuite de la saison donnée le 16 juillet)	5
Ajustements Saison 2020 - scénario 1	5
Dates possibles pour les tournois - scénario 1.....	6
Ajustements « Swiss Tablesoccer Finals » 2020 - scénario 1	6
Ajustements de l'attribution des places de départ de la Coupe du monde ITSF 2021 - scénario 1.....	7
Scénario 2 (poursuite de la saison le 16 juillet pas donnée).....	7
Corrections saison 2020 - scénario 2	7
Ajustements « Swiss Tablesoccer Finals » 2020 - scénario 2	8
Ajustements « Swiss Tablesoccer Finals » 2021 - scénario 2	8
Ajustement de l'attribution des places de départ Coupe du monde ITSF 2021 - scénario 2.....	8
Swiss Tablesoccer League	9
Assemblée des délégués.....	9
Résumé	10
Annexes.....	11

Situation initiale

La saison du baby-foot dure normalement de mi-octobre à mi-octobre de l'année suivante. Avant les restrictions de la vie publique, la saison 2020 actuelle a bien commencé et plusieurs tournois ont été réalisés :

- 2 événements de la Série Tablesoccer Suisse (STS)
- 3 événements du Swiss Tablesoccer Regio Tour (STRT)

Ces tournois sont valables et resteront dans le classement.

Depuis le 15 mars 2020, la saison a été interrompue et aucun tournoi n'a été organisé en Suisse depuis lors. La directive STF du 15 mars 2020 est valable jusqu'à la fin avril 2020.

La situation entourant la propagation du coronavirus en Suisse frappe également le sport du baby-foot en plein cœur. Les restrictions dans la vie publique affectent également la pratique de notre sport et oblige la Fédération Suisse de football de table (STF) à prendre des décisions de grande portée concernant le maintien et l'application juridiquement acceptable des règlements.

Le vendredi saint, le conseil d'administration de la STF a tenu une vidéoconférence pour élaborer divers scénarios pour le reste de la saison 2020. L'objectif de cette communication est de donner aux athlètes, aux joueurs et aux officiels une orientation pour la suite de la planification.

Les décisions du conseil d'administration dans les sous-domaines suivants sont expliquées ci-après :

Décisions concernant le sport :

- Effets sur la saison 2020
- Effets sur les finales du baby-foot Suisse
- Effets sur la ligue Suisse du baby-foot
- Impact sur l'attribution des places de départ pour la Coupe du monde ITSF 2021
- Décisions sur le sujet de l'assemblée des délégués

Critères pour une réintégration

Pour la reprise de la saison de baby-foot, certains paramètres doivent être définis afin que les clubs et les joueurs puissent s'orienter en conséquence. Le conseil d'administration du STF a redéfini ces paramètres. Les deux scénarios suivants peuvent se réaliser au gré de l'évolution des restrictions. En principe, les critères suivants doivent être réautorisés pour une reprise de la saison.

- Des manifestations (notamment sportives) avec un minimum de 200 personnes.
- Les instructions relatives au "Social Distancing" annulées.
- La mobilité en Suisse n'est plus limitée ou réduite.
- Pas d'autres restrictions qui entravent la pratique de notre sport.

Temps de préparation

En plus de ces critères, le conseil d'administration du STF a décidé une période de préparation de 30 jours, qui s'applique à la reprise de la saison. La période de préparation est destinée à aider les organisateurs et les joueurs à préparer la reprise de la saison.

La période de préparation de 30 jours commence le jour où la poursuite de la saison peut être garantie.

L'activation des scénarios

Le tableau suivant définit quel scénario entre en vigueur à quel moment. Le début du temps de préparation est important pour la sélection des scénarios.

Début du temps de préparation	Suite de la saison	Scénario
16 juillet ou avant	15 août ou avant	Scénario 1
17 juillet ou plus tard	17 août ou plus tard	Scénario 2

Argumentation pour l'échéance du 16 juillet

La saison 2020 devrait pouvoir se poursuivre de manière équitable et sportive. Le conseil d'administration de la STF affirme qu'au moins 5 tournois STS doivent être joués. L'évaluation actuelle montre que le le tournoi au Simmental (15 et 16 août) pourra se tenir dans ces conditions.

Exemples

Le 25 juin, l'OFSP communique que toutes les mesures pertinentes seront levées au plus tard le 30 juin. Les critères de reprise de la saison sont remplis :

- Début de la période de préparation : 25 juin 2020
- Saison de continuation : 25 juillet 2020
- Scénario : Scénario 1

Le 30 juillet, il est annoncé que toutes les mesures pertinentes ont été levées avec effet immédiat. Les critères pour la reprise de la saison sont remplis :

- Début des préparatifs : 30 juillet 2020
- Poursuite de la saison : 29 août 2020
- Scénario : Scénario 2

Scénario 1 (poursuite de la saison donnée le 16 juillet)

Ajustements Saison 2020 - scénario 1

Les ajustements suivants ont été effectués pour garantir l'équité dans le sport :

- **Réduction du nombre de tournois classés dans le classement STF**
Le règlement des sports individuels stipule qu'en saison normale, 10 tournois sont enregistrés par personne. En raison du nombre réduit de tournois STS, ce chiffre sera ajusté pour la saison 2020. Les 7 meilleurs résultats en tournois seront pris en compte pour le classement.
- **Réduction des délais d'inscription pour les tournois de la STF**
La période d'inscription pour les tournois qui sont inclus dans le classement STF sera réduite de 60 à 30 jours. Cela permettra aux organisateurs de tournois à court terme de planifier et de réaliser des tournois.
- **Prolongation de la saison jusqu'au mi-novembre**
La saison 2020 sera prolongée d'un mois afin de pouvoir prolonger la fenêtre des tournois.
- **Annulation d'événements**
Il faut s'attendre à ce qu'à l'automne 2020, de nombreux événements soient prévus dans les fenêtres restantes. Comme les joueurs n'ont pas à choisir entre les événements internationaux et nationaux, les tournois STS seront annulés si l'ITSF ou P4P basent les événements suivants sur les dates des tournois STS prévus et que les restrictions de voyage pour assister aux tournois sont levées :
 - ITSF World Series
 - Les Masters ITSF Garlando dans les pays voisins
 - ITSF Ligue des champions européenne

- P4P Swiss Open

Les tournois au format Regio Tour ne sont pas concernés.

- **Positionnement à l'ITSF**

Si un positionnement à l'ITSF n'est pas possible, mais que les événements peuvent être réalisés conformément à ce document, alors le positionnement à l'ITSF sera supprimé et les événements seront réalisés comme de purs tournois STF.

Dates possibles pour les tournois - scénario 1

Actuellement, les événements suivants sont inscrits dans le calendrier et sont - dès à présent - réalisés :

- 13 & 14 juin 2020 - STS Riggisberg
- 15 et 16 août 2020 - STS Simmental
- 10 & 11 octobre 2020 - STS Val d'Iliez

En cas d'annulation ou de changement, ces dates de week-end sont des dates possibles pour les tournois STS.

- 25 et 26 juillet 2020
- 29 et 30 août 2020
- 24 et 25 octobre 2020
- 07 & 08 novembre 2020

Ajustements « Swiss Tablesoccer Finals » 2020 - scénario 1

- **Mise en œuvre**

Les « Swiss Tablesoccer Finals » ont lieu.

- **Ajournement**

L'événement est reporté à janvier 2021.

- **Adaptation des conditions de participation**

Les conditions de participation seront adaptées. Le règlement du sport individuel stipule que tous les participants doivent avoir joué 2 tournois STS. Ce critère sera réduit à une participation à un tournoi STS.

- **Pas d'ajustement des critères de qualification**

Aucun ajustement ne sera effectué pour les conditions de participation. Les modalités de qualification telles que décrites dans le règlement du sport individuel s'appliquent.

Ajustements de l'attribution des places de départ de la Coupe du monde ITSF 2021 - scénario 1

Aucun ajustement ne sera apporté à l'attribution des places de départ pour la Coupe du monde ITSF 2021. Selon la proposition du TFC Zurich à l'Assemblée des délégués 2019, le conseil d'administration de la STF doit soumettre un processus d'attribution à l'Assemblée des délégués 2020. Ce processus n'est pas affecté par les finales du Swiss Tablesoccer 2020.

Scénario 2 (poursuite de la saison le 16 juillet **pas** donnée)

Corrections saisonnières - scénario 2

- **Prolongation de la saison 2020**
La saison 2020 est prolongée d'un an et dure jusqu'à la mi-octobre 2021 (saison 2020/21)
- **Extension des tournois classés dans le classement STF**
En raison de l'augmentation du nombre de tournois STS pour la saison 2020/21, le nombre d'événements par personne sera porté à 17. Les 17 meilleurs résultats en tournois seront pris en compte pour le classement.
- **Traitement des licences annuelles**
Les licences annuelles ne sont ni renouvelables ni remboursables. Pour la saison débutant en janvier 2021, les joueurs doivent acheter une nouvelle licence annuelle.
- **Mise en œuvre des tournois prévus**
Tous les tournois prévus se dérouleront dès que la saison pourra se poursuivre. Tous les autres événements seront annulés et devront être coordonnés à nouveau.
- **Tournois STS 2021**
Pour l'année 2021, 8 tournois STS seront annoncés selon les règlements du sport individuel.
- **Réduction des délais d'inscription aux tournois de la STF en 2020**
La période d'inscription aux tournois figurant dans le classement de la STF sera réduite de 60 à 30 jours pour l'année 2020, ce qui permettra aux organisateurs de planifier et d'organiser des tournois à court terme.
- **Annulation d'événements**
Il faut s'attendre à ce qu'à l'automne 2020, de nombreux événements soient prévus dans les fenêtres restantes. Comme les joueurs n'ont pas à choisir entre les événements internationaux et nationaux, les tournois STS en 2020 seront annulés si l'ITSF ou le P4P basent les événements suivants sur les dates des tournois STS prévus et si les restrictions de voyage pour visiter les tournois sont levées :

- ITSF World Series
- Les Masters ITSF Garlando dans les pays voisins
- ITSF Ligue des champions européenne
- P4P Swiss Open

Les tournois au format Regio Tour ne sont pas concernés.

- **Dignité des lauréats du classement annuel 2020**

Les lauréats du classement de la STF au moment de la STL seront honorés pour leur performance en 2020.

Ajustements « Swiss Tablesoccer Finals » 2020 - scénario 2

- **Mise en œuvre**

L'événement "Swiss Tablesoccer Finals » 2020 est annulé.

- **Attribution du titre 2020**

Aucun titre national ne sera décerné pour l'année 2020.

Ajustements « Swiss Tablesoccer Finals » 2021 - scénario 2

- **Mise en œuvre**

L'événement est prévu pour la fin novembre 2021.

- **Ajustement des conditions de participation**

Les conditions de participation seront adaptées. Le règlement du sport individuel stipule que tous les participants doivent avoir joué 2 tournois STS. Ce critère de participation sera porté à 3 participations au cours de la saison 2020/21.

- **Critères de qualification pour l'ajustement**

Aucun ajustement ne sera effectué pour les conditions de participation. Les modalités de qualification telles que décrites dans le règlement du sport individuel s'appliquent. L'attribution des places de départ à partir des classements internationaux, les classements ITSF et P4P seront consultés pour le saison 2020/21. Ainsi, les classements internationaux de 2020 ne seront pas pris en compte pour la qualification.

Ajustement de l'attribution des places de départ Coupe du monde ITSF 2021 - scénario 2

Comme il n'y a pas eu deux championnats dans le cycle correspondant, les places de départ pour la Coupe du monde 2021 seront réglementées de manière extraordinaire. Une commission d'experts sera convoquée pour attribuer les places de départ. La commission d'experts doit tenir compte de la décision

de l'Assemblée des délégués 2020 sur l'attribution des places de départ et, dans l'esprit de cette décision, procéder à l'attribution dans cette situation extraordinaire. La formation de cette commission relève de la responsabilité du conseil d'administration du STF.

Swiss Tablesoccer League

- **La mise en œuvre est maintenue**
Une mise en œuvre de la « Swiss Tablesoccer League » est ambitionnée. L'événement doit avoir lieu en 2020.
- **La participation à l'ECL n'est pas garantie.**
La participation des équipes gagnantes à la Ligue européenne des champions (ECL) de l'ITSF ne peut être garantie. Si l'ITSF organise l'ECL sans que les résultats de la STL 2020 soient disponibles au moment de l'inscription, les classements de l'année précédente seront consultés pour la participation.

Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués est la plus haute autorité du baby-foot Suisse. Il est important pour le conseil d'administration de la STF que cet événement statutaire ne souffre pas de la situation actuelle. Pour cette raison, le conseil d'administration a pris les décisions suivantes concernant l'organisation de l'assemblée des délégués :

- **Exécution**
L'assemblée des délégués aura lieu en 2020. Il ne se tiendra pas virtuellement, mais après la fin des mesures actuelles du Conseil fédéral
 - o Les restrictions à la mobilité levées
 - o Les événements jusqu'à 50 personnes autorisés
- **L'avance**
L'Assemblée des délégués est annoncée au moins 20 jours avant l'événement. Le conseil d'administration de la STF s'efforcera de communiquer avec les clubs le plus tôt possible.
Le respect de l'article 19 paragraphe 2 des statuts "L'assemblée ordinaire des délégués a lieu chaque année au plus tard six mois après la fin de l'exercice" ne peut être garanti.
- **Motions**
L'Assemblée des délégués se prononce également sur les motions ordinaires des membres. Les associations sont encouragées à préparer les motions prévues, car le temps ne permet pas toujours une longue préparation.

Résumé

Sport	Saison	Swiss Tablesoccer Finals	Attribution des places de départ Coupe du monde ITSF
Scénario 1 Entre en vigueur si le 15 juillet (ou plus tôt), un début de saison à partir du 15 août est garanti	<ul style="list-style-type: none"> • La saison se poursuit après 30 jours de préparation • Prolongation de la saison jusqu'à la mi-novembre 2020 • Réduction du nombre de tournois classés par personne à 7 • Réduction de la période d'inscription aux tournois de la STF à 30 jours • Pas de positionnement des tournois en tant que tournois Master ou Pro Tour 	<ul style="list-style-type: none"> • Les finales 2020 auront lieu • Report à janvier 2021 • Réduction des critères de participation à 1 participation au tournoi STS • Aucune adaptation des critères de qualification 	<ul style="list-style-type: none"> • L'attribution se fait selon la procédure approuvée par l'assemblée des délégués
Scénario 2 Entre en vigueur si le 15 juillet, l'admission de la saison à partir du 15 août n'est pas garantie.	<ul style="list-style-type: none"> • Dès que possible, la saison sera poursuivie après 30 jours de préparation • Prolongation de la saison jusqu'à la mi-octobre 2021 (saison 2020/21) • Porter à 17 le nombre de tournois évalués par personne 	<ul style="list-style-type: none"> • Les finales 2020 ne seront pas réalisées - • Pas d'attribution de titres nationaux pour 2020 • Accueil de la finale du Saison 2020/21 en novembre 2021 	<ul style="list-style-type: none"> • L'attribution est faite par une commission d'experts, dont la formation relève de la responsabilité du conseil d'administration de la STF.

	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la période d'inscription aux tournois STF 2020 à 30 jours • Annulation et recoordination de tous les événements qui étaient prévus avant la poursuite de la saison. 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des critères de participation à 3 tournois STS pour la saison 2020/21 • Les placements internationaux à partir de 2020 ne seront pas pris en compte pour la qualification 	
--	---	---	--

Annexes

L'annexe au présent document contient les principes qui ont été élaborés pour l'élaboration de ces scénarios et décisions. Le projet a été préparé en allemand, c'est pourquoi les annexes sont uniquement en allemand. Dans un souci de transparence, ils sont inclus dans la présente communication :

<https://fil.email/UI5AZKWx>